

Au cours de l'année dernière, je fis une demande au ministre suppléant des Travaux publics à ce moment (M. Reid) au sujet du bureau de poste de Renfrew. Il me répondit qu'il serait impossible d'accéder à ma demande, à cause de l'état financier du pays. A titre de membre de l'opposition, j'approuvai son attitude, qui était conforme à la nôtre. Mais je demeurai stupéfait quand, plus tard dans la session, on plaça un item de \$5,000 dans les crédits supplémentaires pour construire une tour ornementale et installer une horloge au bureau de poste de Pembroke. On faisait cet octroi à la circonscription de Renfrew-Nord, alors que l'on ne pouvait rien accorder, à la circonscription du sud, pour des dépenses absolument nécessaires. C'est encore la même chose aujourd'hui. Je demandai au cours de l'année, au ministre des Travaux publics, un petit montant afin de réparer le quai de la ville d'Arnprior, et le rendre utilisable au public. L'année dernière, j'avais réussi à obtenir un petit montant, qui n'avait pas été suffisant. Cette année, à l'instance du maire d'Arnprior, je répétais ma demande au nom de la ville. Le montant requis était d'environ \$900 à \$1,000. L'on me répondit que la ville devrait faire elle-même ces travaux. Mais aujourd'hui, en présence de ces items de \$60,000, pour des réparations au quai de Pembroke, et de \$7,900 pour d'autres réparations au quai de Petawawa — ce dernier quai est aussi utile que la cinquième roue d'un char — il semble étrange de constater la politique différente adoptée par le département au sujet d'autres travaux publics, et je voudrais que les honorables députés et le peuple comprennent le principe qui gouverne les octrois de ce genre. Je ferai simplement remarquer que la circonscription du nord est représentée par mon joyeux ami, qui appuie le Gouvernement, tandis que la circonscription du sud se trouve malheureusement représentée...

Quelques DEPUTES: Très bien, très bien.

M. PEDLOW: ...en ma personne, par un député de l'opposition. J'ai employé le mot "malheureusement" de propos délibéré, car c'est un fait reconnu que dans les circonstances actuelles, il est impossible à un député de l'opposition d'obtenir quoi que ce soit pour son district, sans considération de l'urgence des besoins.

M. MACKIE (Renfrew-Nord): Je pense que je dois au ministre, et que je me dois à moi-même, de répondre aux remarques de

mon honorable ami. Il a été assez gentil de m'informer hier soir, qu'il se proposait de parler de ce sujet. Toute la question est résumée dans les derniers mots de son discours — il est mécontent parce que Renfrew-Nord a des travaux publics que le district du sud n'a pas. Le quai de Pembroke a été construit en bois, et bien construit, il y a dix-sept ans, sous le régime Laurier. Nous avons réussi à le conserver en bon état avec très peu de réparations, mais, aujourd'hui, on prend un risque chaque fois qu'on le traverse pour aller au débarcadère. Il y a une affiche, placée sur ce quai, par le département, qui se lit comme suit: "Ce quai est dangereux et les personnes qui s'en servent le font à leurs propres risques." Il y a quelque temps, le gardien du quai a reçu une autre communication l'informant que des procédures allaient être bientôt prises pour fermer ce quai, qui sert à la population de l'île du Calumet et de la terre ferme du comté de Pontiac, dans la province de Québec. Le bac traverse à lui seul environ 1,400 personnes par semaines. Si ce service n'existait pas, on empêcherait de 8,000 à 10,000 personnes de venir au marché, à Pembroke. Ce quai sert aussi au bateau qui fait le service quotidien avec Des Joachims; et transporte environ 10,000 passager par année. On est actuellement engagé à renouveler la façade de cet ouvrage et tout ce bois va être employé dans la reconstruction qui sera faite l'hiver prochain. On n'aura à payer que le temps des ouvriers et le coût des fiches. C'est un ouvrage interprovincial qui est plus utile aux habitants du comté de Pontiac qu'aux marchands de Pembroke.

M. PEDLOW: Mon honorable ami peut-il nous dire quel commerce se fait à l'île Allumette.

M. MACKIE: Je conseille à mon honorable ami d'étudier sa géographie afin d'apprendre la différence entre l'île Allumette et un île du nom de Calumet, 40 ou 50 milles plus loin dans la rivière Ottawa.

M. PEDLOW: Cela ne fait rien, la question est la même et s'applique aussi bien.

M. MACKIE: Il n'y a pas de doute que les électeurs de mon honorable ami trouvent Portage du Fort aussi bien situé par rapport à Renfrew que Desjardinsville se trouve par rapport à Pembroke. Je crois que l'honorable député fait allusion au trafic des spiritueux. Le quai de Petawawa a été construit par M. Moffatt et on a découvert que les plans étaient défec-